

**Recherche du bruant à queue aiguë
dans le secteur
Baie-du-Febvre / Nicolet-Sud (Québec)**

Rapport soumis au

**Ministère de l'Environnement
et de la Faune**

par

Jacinthe Bourgeois
Consultante en biologie

Août 1995

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	1
DESCRIPTION DU SITE	2
MÉTHODOLOGIE	3
RÉSULTATS ET DISCUSSION	4
CONCLUSION	5
BIBLIOGRAPHIE	6

LISTE DES FIGURES

Fig.1 Localisation du site	8
Fig.2 Baie-du-Febvre / Nicolet-Sud	9
Fig.3 Baie-du-Febvre / Nicolet-Sud (Emplacement des observations)	10

INTRODUCTION

Le présent inventaire avait pour but de vérifier la présence du bruant à queue aiguë (*Ammodramus caudacutus*) dans le secteur Baie-du-Febvre / Nicolet-Sud. Une quinzaine d'individus de cette espèce ayant déjà été signalés à l'été 1994 dans cette zone (D. Jauvin, comm. pers.), il s'agissait de confirmer si cette petite population s'y maintenait toujours et quels en étaient les effectifs.

Le bruant à queue aiguë niche très localement dans l'ouest et le centre du Canada, dans le sud de la baie James, dans l'estuaire du Saint-Laurent ainsi qu'aux îles de la Madeleine. Il n'est apparu que tout récemment dans les marais d'eau douce de l'archipel de Berthier-Sorel où sa population ne dépasserait pas une cinquantaine d'individus (Scutin et Simon 1988). L'espèce a notamment été observée à l'île aux Fermiers (Shaffer *et al.* 1990), à l'île du Moine (Shaffer *et al.* 1990, Maisonneuve *et al.* 1992, Bourgeois 1994) et à l'île des Barques (Pilon *et al.* 1981).

DESCRIPTION DU SITE

Le territoire prospecté correspond à l'unité 9 du projet d'aménagement faunique de la halte migratoire Baie-du-Febvre / Nicolet-Sud, sur la rive sud du lac Saint-Pierre (fig. 1 et 2). Le terrain est bordé au nord et à l'est par une forêt appartenant au ministère de la Défense nationale, au sud par la route 132 et à l'ouest par des champs en friche (unité 8). D'une superficie de 41 ha, cette unité est conservée telle quelle pour l'habitat du poisson.

À l'été 1995, un troupeau de vaches paissait dans la zone en contrebas de la route 132, jusqu'à la limite des marais (fig. 3). Les bovins profitaient largement de cette prairie humide à phalaris roseau (*Phalaris arundinacea*) en évitant les zones plus humides des terres, colonisées par le scirpe (*Scirpus spp.*) et les quenouilles (*Typha latifolia*). À la date des inventaires, le niveau d'eau dans les petits marais variait de 10 à 25 cm environ.

MÉTHODOLOGIE

Le site a été parcouru à deux reprises, les 21 et 22 juin 1995, entre 5 h 30 et 9 h 30 du matin. Les transects étaient ponctués d'arrêts et d'observations. Après 15 minutes d'attente, l'espèce était provoquée à l'aide d'un magnétophone portatif reproduisant les vocalisations mâles de l'oiseau. La méthode employée est la même que celle utilisée par Gibbs et Melvin (1993) dans les marécages du Maine. La bande sonore était passée pendant environ 50 secondes, puis suivie de dix secondes de silence, et ce, à trois reprises. La puissance maximale à un mètre de la source s'élevait à 84 dB (telle que mesurée avec un décibelmètre).

RÉSULTATS ET DISCUSSION

Huit bruants à queue aiguë ont pu être vus ou entendus dans le territoire à l'étude (fig. 3). L'espèce réagit très bien à l'appel et, à au moins deux endroits, les individus se perchaient dans les scirpes à moins de cinq mètres de l'observateur pour repérer leur éventuel adversaire. Toutes les observations ont été faites dans la végétation dense des marais, à proximité de la prairie humide. Tous les individus observés (quatre au total) étaient des mâles. Ils sont restés pendant plusieurs minutes à proximité de l'observateur, perchés dans les hautes herbes, ou disparaissant brusquement au sol pour se percher par la suite. Quatre autres mâles ont pu être entendus (voir fig 3). Il est à noter que la bordure sud des champs a été évitée au moment de la détermination des transects dû à la présence du troupeau de bovins (vaches et taureau). Il est fort possible que cette zone puisse abriter d'autres individus de l'espèce puisque le recensement de Jauvin (SOCQ 1994) en indiquait une quinzaine.

CONCLUSION

Bien que nichant très localement et considéré comme étant une espèce discrète, le bruant à queue aiguë semble maintenir des populations stables au Québec depuis quelques années. La sous-espèce *A. c. subvirgatus* que nous rencontrons ici à la Baie-du-Febvre semble en voie de coloniser peu à peu d'autres prairies humides en dehors de celles de l'archipel des îles de Berthier-Sorel. Il serait intéressant de rechercher systématiquement la présence de cet oiseau, de part et d'autre du lac Saint-Pierre, dans les grandes zones de prairie humide de la plaine de débordement.

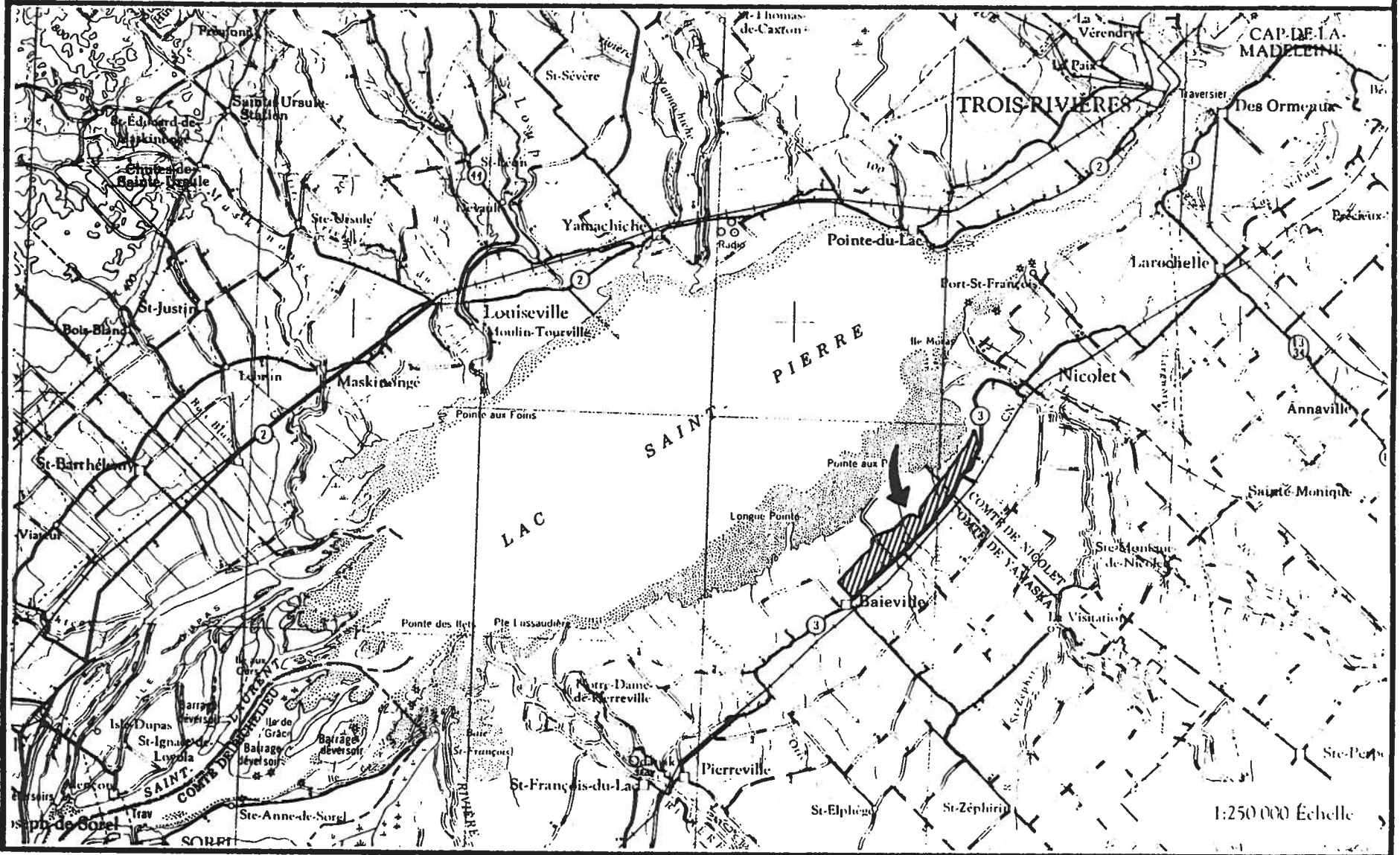
Le bruant à queue aiguë apparaît à la liste des espèces susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables au Québec (Beaulieu 1993) mais aucun statut particulier ne lui a été attribué jusqu'à présent par le Comité sur les espèces menacées ou en danger au Canada (CSEMDC 1995).

BIBLIOGRAPHIE

- BEAULIEU, H. 1993. Liste des espèces de la faune vertébrée susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables. Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche du Québec, 107p.
- BOURGEOIS, J. 1994. Recherche d'espèces d'oiseaux menacées ou vulnérables à l'île Saint-Bernard, à l'île du Moine et dans le secteur Baie-du-Febvre / Nicolet-Sud. Pour le ministère de l'Environnement et de la Faune du Québec, 24 p.
- CSEMDC 1995. Espèces canadiennes en péril. Comité sur le statut des espèces menacées de disparition au Canada, Ottawa, Ontario, 16 p.
- GIBBS, J.P. et S.M. MELVIN 1993. Call-response surveys monitoring breeding waterbirds, *Journal of Wildlife Management*, 57 (1) : 27-34.
- JAUVIN, D. 1994. Fiche de terrain Baie-du-Febvre / Nicolet- Sud. Société ornithologique du Centre du Québec. (non publié)
- MAISONNEUVE, C., R. OUELLET et R. McNICOLL 1992. Considérations sur l'avifaune de l'île du Moine à prendre en compte dans l'élaboration du concept d'aménagement faunique de cette île. Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, 11 p.
- PILON, C., J. CHAMPAGNE et P. CHEVALIER 1981. Environnement biophysique des îles de Berthier-Sorel. Centre de recherches écologiques de Montréal, 203 pages et annexes.
- SCUTIN, G. et J.-P. SIMON 1988. Protein and enzyme uniformity in a new, isolated population of the sharp-tailed sparrow. *Biochemical Systematics and Ecology*, 16 : 233-236.

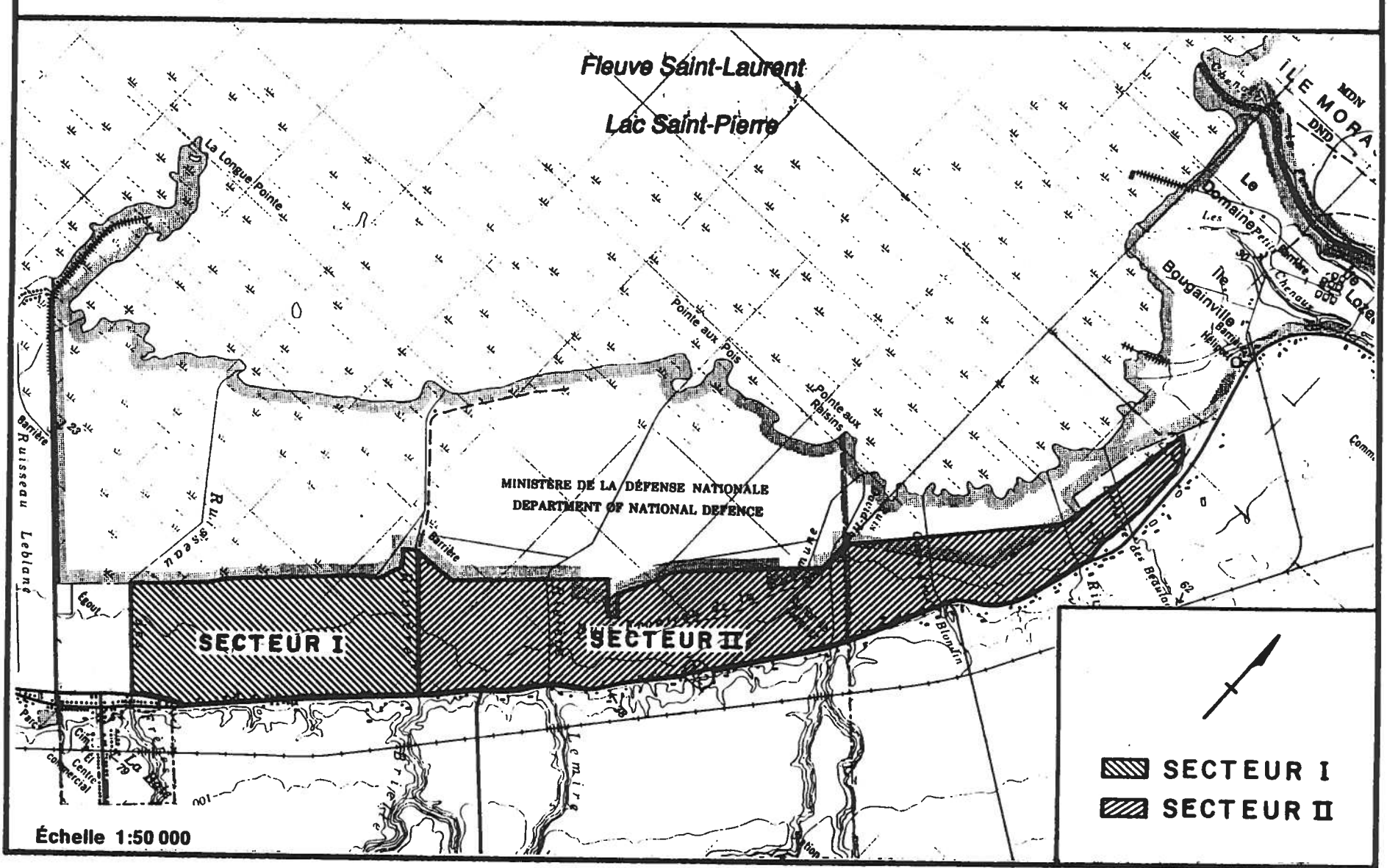
SHAFFER, P., J.-P. LEBEL et R. OUELLET 1990. État de la population de Bruant (pinson) à queue aiguë (*Ammodramus caudacutus subvirgatus*) au Québec et au Canada. Association québécoise des Groupes d'Ornithologues, pour le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, 45 p.

Fig. 1 Localisation du site à l'étude



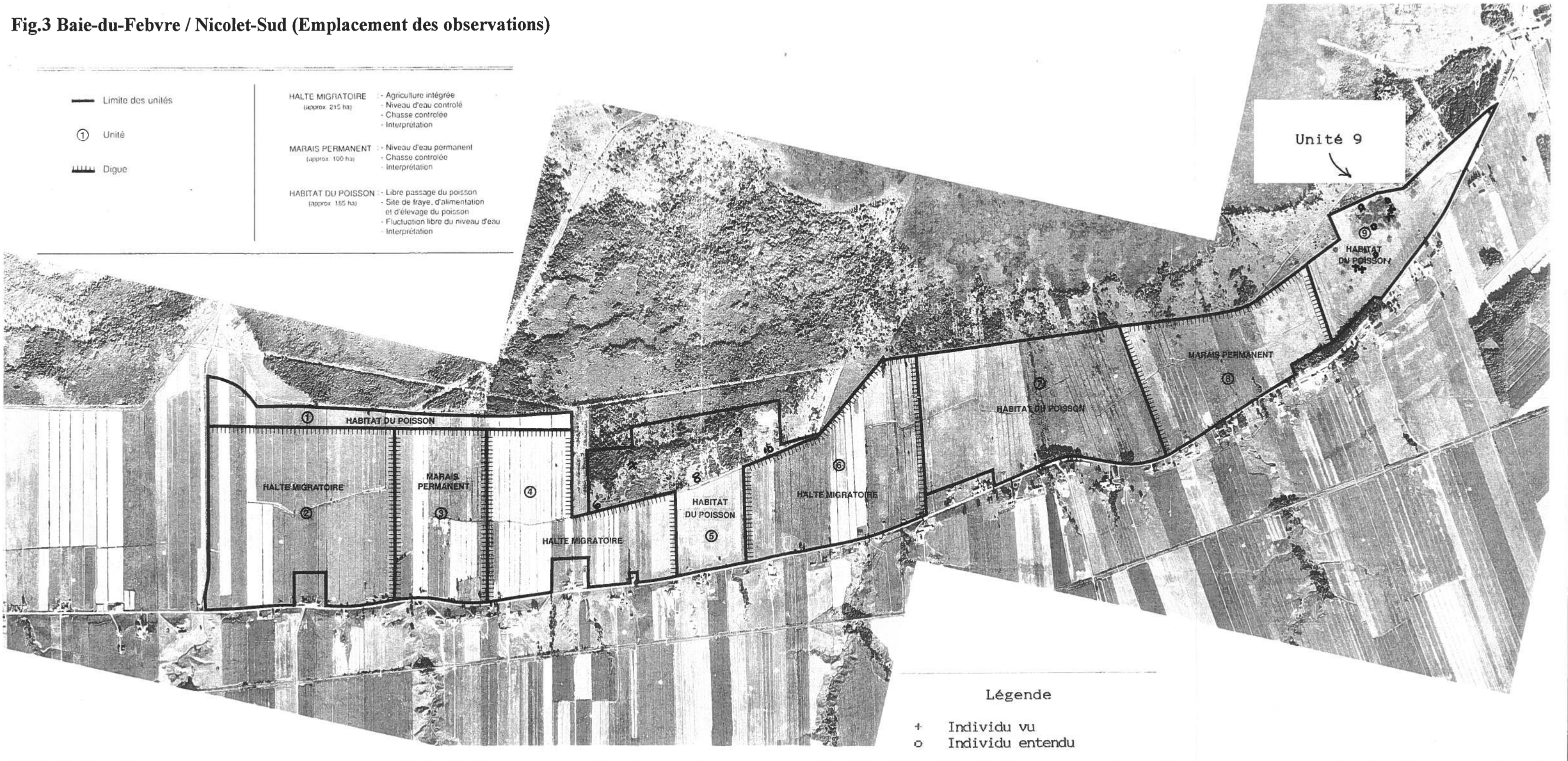
Source : MEF

Fig.2 Baie-du-Febvre / Nicolet-Sud



Source : MEF

Fig.3 Baie-du-Febvre / Nicolet-Sud (Emplacement des observations)



Source : MEF